



Carcassonne, le 17 décembre 2019

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint le courrier de Madame Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire adressé à Monsieur Willy SCHRAEN, Président de Fédération Nationale des chasseurs le 23 novembre dernier à la suite d'un nouvel accident de chasse.

Bien que le département ne compte à ce jour aucun accident de chasse, ce dont je me félicite, les mesures de vigilance et sécurité introduites dans la loi du 24 juillet 2019 nécessitent d'être régulièrement rappelées. Aussi je vous remercie par avance de relayer auprès de chacun de vos adhérents les règles élémentaires de sécurité et de prudence.

Je souhaite également que vous m'adressiez un état d'avancement du renforcement des mesures de la sécurité à la chasse : signalisation des actions collectives, port obligatoire du gilet fluorescent, remise à niveau décennale par une formation aux règles de sécurité, mise en place de la commission spécialisée au sein de la fédération départementale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

*merci pour votre relai.*

Pour la Préfète et par délégation  
la Directrice de Cabinet,

Anne LAYBOURNE

Monsieur Yves BASTIE  
Fédération départementale des chasseurs  
et de la nature de l'Aude  
CS 60059  
11890 CARCASSONNE CEDEX

*Copie à la DDTM de l'Aude*